

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Listening. Learning. Leading.

Institut canadien
d'administration
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

BOURSE DE RECHERCHE CHARLES-D.-GONTHIER 2019 | 7 500 \$

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) a institué le Fonds de recherche Charles-D.-Gonthier en l'honneur de feu le juge Charles D. Gonthier de la Cour suprême du Canada, ancien président de l'ICAJ. La Bourse de recherche de 7 500 \$, créée en 2009, appuie les travaux qui traitent d'un sujet ayant trait au thème de la conférence annuelle. Ainsi, chaque année, un nouveau sujet est abordé, qui s'inscrit dans les priorités de l'ICAJ :

- La justice, une valeur humaniste et sociale
- La justice, un service public
- La justice dans une économie mondiale et un monde interdépendant

<https://ciaj-icaj.ca/fr/recherche/bourse-de-recherche-charles-d-gonthier/>



CONFÉRENCE ANNUELLE 2019 : JUSTICE, IA ET MÉDIAS SOCIAUX

Du 16 au 18 octobre 2019 • Québec

La conférence annuelle de 2019 de l'ICAJ sur «L'impact de l'intelligence artificielle et des médias sociaux sur les institutions juridiques» pose un regard lucide et critique sur les défis que les tribunaux et les professions juridiques doivent relever afin de maintenir la confiance du public dans l'administration de la justice. Pour en savoir plus, visitez cette page :

<https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-de-formation/conference-annuelle-2019>

ADMINISTRATION DES FONDS

Les fonds sont administrés par l'ICAJ au nom du récipiendaire et pourront être affectés à l'assistant à la recherche et aux dépenses afférentes. Ceux-ci ne peuvent être utilisés à titre d'honoraires pour le chercheur principal. Il est prévu que les résultats de recherche fassent l'objet d'une communication lors de la conférence annuelle de l'ICAJ en octobre 2019 à Québec.

Le montant maximum de la bourse est de 7 500 \$. La sélection du projet de recherche est faite par un comité composé de la présidente de l'ICAJ (ou la personne désignée en son nom), la conseillère académique de l'ICAJ, un des coprésidents du Comité de planification de l'éducation et de recherche, et une autre personne choisie par le comité exécutif.

La personne retenue sera avisée en avril 2019. Le rapport de recherche devra être remis à l'ICAJ avant la fin du mois d'août 2019.

La personne titulaire de la Bourse de recherche Charles-D.-Gonthier est invitée à entreprendre des démarches pour assurer la publication d'un article dans une revue reconnue et à faire mention de l'appui financier apporté par l'ICAJ.

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

- Le concours est ouvert aux professeur(e)s et aux étudiant(e)s des cycles supérieurs d'universités canadiennes.
- Les candidat(e)s doivent remplir le [formulaire ci-joint](#) et le soumettre par courriel à l'adresse icaj@ciaj-icaj.ca, **au plus tard le 31 mars 2019**.
- Il est entendu que l'ICAJ recevra un rapport détaillé des dépenses réclamées avec la remise du rapport de recherche.

À PROPOS DE L'ICAJ

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) est une organisation sans but lucratif, qui a pour mission de promouvoir l'excellence et le leadership dans l'administration de la justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

Depuis sa création en 1974, l'ICAJ porte un œil critique sur notre système de justice et explore les questions d'actualité susceptibles d'améliorer l'administration de la justice et de préserver un système judiciaire fort et indépendant. L'Institut offre des programmes de formation à tous les acteurs du milieu juridique et fournit un forum pour toutes les personnes intéressées par l'administration de la justice.



www.ciaj-icaj.ca

INSTITUT CANADIEN D'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

3101, Chemin de la tour, bureau A-3421, C.P. 6128, Succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7

Tél. : 514 343-6157 | Téléc. : 514 343-6296 | icaj@ciaj-icaj.ca